



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

Envoyé en préfecture le 16/07/2021
Reçu en préfecture le 16/07/2021
Affiché le **16 JUIL. 2021**
ID : 069-216902031-20210709-PV09072021-AR

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Extrait du registre des délibérations

Vendredi neuf juillet deux mille vingt et un, à vingt heures, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : Arnaud VERNAY.

12 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Virginie MASSE, Joachim BOURBON, Colette PERIER, Arnaud VERNAY, Cindy GUIOTTO, Sylviane FAYOT, Laurent CHABAUD.

3 membres absents : Joseph VOLAY, Laëtitia TEXIER, Jean-Charles JULLIN

3 procurations : Joseph VOLAY à André BASTION, Laëtitia TEXIER à Alexis BADOIL, Jean-Charles JULLIN à Arnaud VERNAY.

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 09 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 04 juin 2021.
- Se rend « rue de l'ancienne école » et « place de la mairie » pour la visite de locaux communaux et engage les discussions sur le devenir de ces bâtiments. La commission « bâtiments communaux » devra se réunir et faire des propositions au conseil municipal. D'ores et déjà, le local « rue de l'ancienne école » (qui a été l'école des filles) est retenu pour l'éventuelle affectation d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels) si la demande se concrétise.
- Visualise divers documents de travail transmis par la CCMDL lors de la conférence des maires et concernant le passage à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. A l'unanimité, le conseil municipal se dit défavorable à ce changement et émet la volonté de conserver la gestion du service par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, plus juste pour les administrés.
- Approuve la création d'une SPL (Société Publique Locale) pour la gestion du centre aquatique Escap'Ad et la participation au capital pour un montant de 1100 €. Le représentant de la commune sera Gilbert MOSNIER. (délibération n° 34.2021)
- Valide la nomination d'Alexis BADOIL, titulaire, et Gilbert MOSNIER, suppléant, à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). (délibération n° 35.2021)



- Propose à l'association de la cantine scolaire d'augmenter le prix du repas à 4.30 € au lieu de 4.20 € (inchangé depuis 2017) et entend que le bilan financier sera communiqué le 16 juillet 2021.
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
 - o **Conseil municipal enfants** : la dégustation de crêpes du 25/06 a été un vrai succès et sera réitérée le 10/09. La chasse aux cailloux a été finalisée. Un totem pour la signalisation de l'école sera commandé. Le jardin bio a été dégradé.
 - o **Ecole** : le recrutement pour le remplacement de l'ATSEM est en cours (34 CV ont été reçus). L'effectif prévu à la rentrée est de 50 enfants. La subvention de l'état pour le plan de relance numérique a été accordée : 5150 €, la commande du matériel pourra être passée pour un montant de 9685 € HT.
 - o **Vie du village** : la vogue aura lieu comme d'habitude, l'association « la Revole » est à la recherche de bénévoles pour l'organisation de cette fête du village.
 - o **Voirie CCMDL** : les travaux de réfection de voirie ont débuté « chemin de Rossand » et se poursuivront avec « l'allée des plaisances ».
 - o **Solidarités actives – CCMDL** : les subventions ont été votées pour 2021.
 - o **Jeunesse – CCMDL** : succès pour le cyclo des Monts 2021.
 - o **Urbanisme habitat – CCMDL** : des aides sont possibles pour des travaux d'amélioration de l'habitat, rénovation énergétique et adaptations liées au vieillissement et au handicap.
 - o **Déchets – CCMDL** : développement des bio déchets par le compostage collectif et individuel. Extension des consignes de tri en octobre 2021. Réflexion sur les points d'apports collectifs.
 - o **Economie – CCMDL** : la ZA de Bellevue à Souzy va s'agrandir. Le local occupé jusqu'à présent par la société Stem Alpha (rue de la chenevatière) a été libéré.
 - o **Culture - CCMDL** : différents projets sont en cours.
 - o **Croix rouge française** : la structure est à la recherche de bénévoles.
 - o **Conseil communautaire** : signature du CRTE (contrat de relance et de transition écologique) avec le Préfet et la CCMDL. Nouveau poste de conseiller numérique à pourvoir.
- Entend que la réunion de la CCID aura lieu le 21 juillet 2021 à 16h30 en mairie.
- Valide la prise en charge par l'assurance du sinistre de la « croix des rivières » déduction faite de la franchise de 1000 €.
- A pris note que la reprise du mur de l'ancienne école a été effectuée par l'entreprise de maçonnerie.
- Revient sur la visite du député Thomas Gassilloud : rencontres et échanges intéressants.
- Entend le rapport du SIMACOISE pour le SPANC : 73 maison sont en assainissement individuel dont 8 sont à réhabiliter et 3 sont sans aucune installation.
- Valide la convention pour l'hébergement et la maintenance du site internet avec la CCMDL pour 285 € par an. (délibération n° 36.2021)
- Valide la convention de partenariat avec la CCMDL pour le réseau des bibliothèques pour un montant de 479.48 € pour 2021. (délibération n° 37.2021)
- Approuve la motion d'opposition à la DGF dérogatoire et contre l'attribution des dotations de l'état par les EPCI. (délibération n° 38.2021)

- Valide le versement par GRDF de la redevance d'occupation du domaine public du réseau gaz pour l'année 2021 pour 225 €. (délibération n° 39.2021)
- Est informé que les services du département vont installer un radar pédagogique « chemin du domaine » et des balises en milieu de chaussée, afin de ralentir la circulation.
- Est informé que les travaux du carrefour du « camard » se poursuivront jusqu'en septembre 2021.
- Note la fermeture du secrétariat de la mairie du 24 juillet au 15 août 2021.
- Entend le bilan positif de la matinée découverte du vélo à assistance électrique le 18 juin dernier.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au lundi 06 septembre à 20h30 en mairie.

Document établi le 16 juillet 2021
Affiché le 16 juillet 2021

Le Maire,
Alexis BADOIL



Procès-verbal certifié exécutoire
Le **16 JUIL. 2021**
Le Maire,
Alexis BADOIL

